

2) Myopathie de Duchenne :

Clairement, le gène responsable de la myopathie de Duchenne n'est pas localisé sur Y car II_3 est malade (σ^D) sans que son père ne le soit.

\Rightarrow le gène responsable de la maladie est porté par X ou par un autosome : on peut par suite étudier la relation de dominance entre les allèles N et m.

I. Relation de dominance :

- Hypothèse 1: $N > m$: Les individus III_4 et III_6 sont atteints par la myopathie de Duchenne alors qu'aucun de leurs parents ne l'est \Rightarrow on conclut que m ne peut pas être dominant, il est donc nécessaire.

D'où $m < N$.

II. Localisation du gène :

	Hyp 1: le gène est porté par X	Hyp 2: le gène est porté par un autosome
Parents	$(\text{F}) \text{II}_4 \times \text{II}_5 (\sigma^D)$	$\text{II}_4 \times \text{II}_5$
Génotypes	$\frac{XN}{Xm}$	$\frac{N}{m}$
Descendantes	$\begin{array}{c} \text{♀ } \frac{X_N}{X_N} 25\% \\ \text{♀ } \frac{X_N}{X_m} \end{array}$	$\frac{N}{N}$
Descendants	$\begin{array}{c} \text{♂ } \frac{X_N}{Y} 25\% \\ \text{♂ } \frac{X_m}{Y} \end{array}$	$\frac{N}{m}$
Descendance:		$\Rightarrow 25\% \frac{N}{N}, 50\% \frac{N}{m}, 25\% \frac{m}{m}$
Génotype	$\text{III}_4 \quad X_m$	$\text{III}_4 \quad \frac{m}{m}$

→ les deux hypothèses sont valides.

De plus, l'allèle M ne peut pas être porté par Y; car un fils malade aura toujours un père malade, ce qui n'est pas le cas.

- Comme l'individu II_5 ne porte pas l'allèle muté, on déduit que l'hypothèse 2 est à rejeter.

Conclusion: seule l'hypothèse 1 est à retenir: la myopathie de Duchenne est déterminée par un allèle récessif porté par le chromosome sexuel X. (maladie liée au sexe)

3) La polydactylie: Soient M, m respectivement l'allèle muté et l'allèle normal

- Le gène responsable de la polydactylie n'est pas porté par Y car il y a des individus malades de sexe féminin.

I. Relation de dominance:

D'après les constatations, tout sujet malade a au moins l'un de ses parents malade et il y a un enfant S_1 dont les deux parents sont malade \Rightarrow L'allèle M serait dominant.

En effet, En supposant que $M < m$, cela implique que II_1 et II_2 ne portent aucun allèle m (uniquement M) et par conséquent, leurs descendants ne peuvent avoir que l'allèle M ^{dont} est donc ~~et~~ non malade, ce qui n'est pas le cas.

D'où on conclut que $M > m$.

II. Localisation du gène:

	Hyp 1: le gène est autosomal	Hyp 2: le gène est porté par X
Parents	(♀) I ₂ × I ₁ (♂)	(♀) I ₂ × I ₁ (♂)
Génotypes	$\frac{m}{m}$ ↓ $\frac{M}{m}$	$\frac{X_m}{X_m}$ ↓ $\frac{X_M}{Y}$
Génotypes des descendants	$\frac{m}{m}$ (50%) $\frac{M}{m}$ (50%)	$\frac{X_m}{X_M}$ (♀) $\frac{X_m}{Y}$ (♂) (100% des filles sont malades, 100% des garçons sont sains)
Individu II ₂	$\frac{M}{m}$	$\frac{X_M}{Y}$

- L'hypothèse 2 est à rejeter car I₂ et I₁ ne peuvent avoir de fils malades si le gène est porté par X. (ce qui n'est pas le cas)
- Conclusion: l'hypothèse 1 est celle à retenir: le gène responsable de la polydactylie est autosomal et l'allèle muté est dominant.

4) L'hypophosphatémie:

- Chaque individu malade a au moins un parent malade.
 - Parmi les descendants de tous les couples, il y a des individus sains et d'autres malades.
- ⇒ On peut émettre 2 hypothèses: Soient S, M respectivement l'allèle sain et muté.
- ① Hypothèse A : $S > M$
- ② Hypothèse B: $S < M$.

- L'individu III_1 est homozygote $\text{M}^{\text{et sain}}$, par suite IV_2 a hérité d'un allèle sain de III_1 , mais est malade. D'où l'allèle S est récessif.

On déduit que l'hypothèse A est à rejeter et l'hypothèse B est la plus probable ($M > S$).

* Localisation du gène :

	Hyp 1: Le gène est autosomal		Hyp 2: Le gène est porté par X	
Parents	$\text{II}_1 \times \text{II}_2$		$(\text{♂}) \text{II}_1 \times \text{II}_2 (\text{♀})$	
Génotypes	$\frac{S}{S}$	$\frac{M}{S}$	$\frac{Xs}{Y}$	$\frac{XM}{XS}$
Descendants	$\frac{M}{S}$ (50%) ; $\frac{S}{S}$ (50%)		$\frac{XM}{XS}$ (25%) ; $\frac{Xs}{XS}$ (25%)	
Parents	$\text{III}_1 \times \text{III}_2$		$\frac{Xm}{Y}$ (25%) ; $\frac{Xs}{Y}$ (25%)	
Génotypes	$\frac{S}{S}$ ↓ $\frac{M}{S}$		$(\text{♀}) \text{III}_1 \times \text{III}_2 (\text{♂})$	
Descendants	$\frac{M}{S}$ (50%) ; $\frac{S}{S}$ (50%)		$\frac{Xm}{Xs}$ (50%) ; $\frac{Xs}{Y}$ (50%) <i>(Toutes les filles malades et tous les fils sains)</i>	

les résultats pratiques sont conformes avec les prédictions théoriques \Rightarrow les deux hypothèses ne sont pas à rejeter.

On, toutes les filles issues d'une union entre une mère saine et un père malade sont toujours atteintes. Cela est conforme avec l'hypothèse 2 et, indépendamment, avec l'hypothèse 1.

Conclusion: On retient l'hypothèse 2 : le gène responsable de la phosphatémie élevée est situé sur le chromosome X,
c'est donc une maladie liée au sexe et dont l'allèle responsable est dominant.